

## PROCÈS-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2023

Le Vendredi 17 Février 2023, à 19 heures, les membres du Conseil municipal de la commune de GRAND-AIGUEBLANCHE se sont réunis à la Mairie de la Commune déléguée d'Aigueblanche.

**Présents** : BON Françoise, BERLIOZ Pascaline, BRUNIER Thierry, CANET Laurent, DELAPIERRE René, HURET Edith, JAY Hélène, KALIAKOURAS Evelyne, MARIANI Michel, MIBORD Josiane, MORIN Jean-Yves, NANTET Laetitia, NIEMAZ Jean-Louis, PERCEVAL Christophe, POINTET André, RICHIER Maryse, ROSSETTI-COCHEME Sandrine, ROUX-MOLLARD Alain, VICHARD Daniel

**Absents excusés** : ARNAULT Jacqueline (donne pouvoir à RICHIER Maryse), CHATAGNIER Didier, GUILBERT Agnès (donne pouvoir à NIEMAZ Jean-Louis), MATHIS Marc (donne pouvoir à DELAPIERRE René), PARMENTIER Marlène (donne pouvoir à KALIAKOURAS Evelyne), PIANI Alain, TISSOT Christian (donne pouvoir à BRUNIER Thierry)

**Absents** : CHANOIR Jessica, CHEDAL-ANGLAY Evelyne

Madame Maryse RICHIER est élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal a observé une minute de recueillement en hommage à Gabriel MARTINOT, Conseiller Municipal depuis plus de 22 ans.

### Ratification des décisions du Maire

- Contrat de Maintenance logiciel PVE LOGITUD
- Réalisation d'un séjour scolaire avec nuitée(s) pour l'école maternelle de Bellecombe du 14 au 16 juin 2023
- Réalisation d'un séjour scolaire avec nuitée(s) pour l'école élémentaire de Bellecombe du 19 au 23 juin 2023

### Urbanisme/Foncier

#### ❖ Droit de préemption urbain

L'assemblée communale s'est positionnée sur l'exercice de son droit de préemption lors de la vente de divers biens immobiliers, inclus dans le périmètre du droit de préemption urbain. Aucun dossier ne fera l'objet de l'application du droit de préemption.

#### ❖ Dossier parking du Crey – Le Bois

Pour clore le dossier du Parking du Crey à Le Bois, l'assemblée a autorisé à la charge de la Commune :

- Le déclassement du chemin rural dans le domaine privé de la Commune de 34ca situé au lieu-dit Le Cray à Le bois entre la parcelle 045A1716 et 045A2833
- L'acquisition à l'Euro symbolique d'une partie (28ca) de la parcelle 045A1718 appartenant aux conjoints Daniel VICHARD et Jeannine VICHARD dont la superficie totale est de 97ca.

*Daniel VICHARD ne prend pas part au vote.  
Voté à l'unanimité*

❖ Acquisition d'un terrain à Saint-Oyen – Dossier VOCANSON

Dans la continuité des acquisitions foncières au lieu-dit « Les Rechettes » à St Oyen, et suite au courrier de Monsieur VOCANSON désirant vendre deux parcelles, il est décidé d'acquérir ces terrains cadastrés B1456 d'une superficie de 288m<sup>2</sup> et B1457 d'une superficie de 413m<sup>2</sup> au prix de 17 € le m<sup>2</sup> soit respectivement 4896€ et 7021€ **Total 11 917 €.**

*Voté à l'unanimité*

❖ Vente BRUN / Commune à Villargerel

Pour régulariser une situation d'emprise attenante à la voirie communale, la parcelle DA102 appartenant à Mr BRUN a été divisée en trois parties : Mme CATHELAIN – La Commune de Grand-Aigueblanche et Mr BRUN. Cette dite partie, parcelle DA212 sera acquise à titre gratuit d'une superficie de 3 m<sup>2</sup>. Les frais liés à cette opération sont pris en charge par la Commune.

*Voté à l'unanimité*

❖ Vente SEGARD / Commune à Saint-Oyen

Pour calibrer correctement le chemin et la voirie communale sise chemin du Col de la Madeleine et du chemin de la Cascade, les parcelles 266B1792 (issue de la division de 266B446) et 266B1794 (issue de la division de 266B1734) d'une superficie respective de 11 m<sup>2</sup> et 32 m<sup>2</sup> seront acquises à titre gratuit. Les frais liés à cette opération sont pris en charge par la Commune.

*Voté à l'unanimité*

❖ Cession Commune/CARLE à Villoudry

Pour régulariser une situation d'emprise du portail sur le domaine public jouxtant la parcelle CD285 à Villoudry, La Commune procédera au déclassement d'une partie du chemin rural d'une superficie de 2m<sup>2</sup> en vue d'une cession à Monsieur Guy CARLE à titre gratuit. Les frais liés à cette opération sont pris en charge par l'acheteur.

*Voté à l'unanimité*

❖ Convention de mise à disposition et de servitudes – ENEDIS

En 2019, des conventions de mise à disposition et de servitudes avaient été signées concernant les parcelles N713 N1596 N1532 N115 occupées par les passages des réseaux et les équipements. Suite au courrier du notaire représentant le concessionnaire, il y a lieu de signer tout acte notarié contenant ces conventions nécessaires à l'opération. Une indemnité de 711 € sera versée.

*Voté à l'unanimité*

## Finances

❖ Débat d'orientation budgétaire 2023

Vu l'article 107 de la loi NOTRe changeant les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives au débat d'orientation budgétaire, en complétant les mesures concernant la forme et le contenu du débat,

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les dispositions imposent au maire de présenter à son assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Cette obligation concerne les communes de plus de 3 500 habitants,

Monsieur Le Maire présente le rapport d'orientation budgétaire 2023, joint à la présente.

Pour 2023, la liste des investissements se complétera par :

- La vérification de la défense incendie (poteaux, débits, conduites...)
- L'étude de la restructuration de l'ancienne école de Villargerel
- L'isolation thermique des bâtiments communaux
- La poursuite des travaux sur l'éclairage public : une solution technique permet d'éviter de remplacer complètement la lanterne
- La restructuration du chemin du Bourjaillet : Dévoiement et élargissement présentée sur plan. Ces travaux font suite au déclassement en vue de la cession à SOTARBAT, Lotissement Le Bourjaillet et au projet de piste cyclable.
- Les parkings des cours d'en haut et de Le bois
- L'achat d'un columbarium à Le bois

Au-delà de 2023, le travail de réflexion doit continuer pour anticiper les dépôts de demandes de subventions, notamment sur la liaison entre le Bourg Centre et le Parking derrière la Mairie. Au premier abord, il avait été envisagé un parking souterrain. Les prix ayant augmenté fortement, Monsieur Le Maire émet l'idée de réaliser un parking de 30 places avec abri. A suivre...

- L'achat de matériel et de petits équipements pour le travail du personnel communal permet d'économiser sur le recours à l'entreprise. (Remplacement de la chargeuse capable d'entreprendre le balayage)

*L'assemblée prend acte de ce rapport.*

## Ressources Humaines

### ❖ Suppression du poste d'attaché

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Suite à la mutation du directeur des services, une nomination par voie de mutation a créé un poste d'attaché principal pour le recrutement de la nouvelle directrice.

Aussi, le poste d'attaché occupé précédemment est supprimé.

Vu l'avis favorable émis par le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Savoie, la suppression de ce poste est actée.

*Voté à l'unanimité*

### ❖ Création de postes saisonniers

La Commune emploie chaque année plusieurs saisonniers pour renforcer les équipes des Services techniques en période estivale et pour le gardiennage de l'église de Villargerel. Les postes suivants seront créés :

- 2 postes gardiennage 18h/s juillet / août
- 4 postes à temps complet 6 mois (de mai à octobre)
- 1 poste à temps complet 4 mois
- 3 postes à temps complet 1 mois (Juin - Juillet - Août)

*Voté à l'unanimité*

### ❖ Convention CDG73 - Mission d'assistance à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Pour mettre en œuvre les dispositions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité, le Centre de Gestion propose une assistance pour l'établissement du document unique qui se traduit comme suit :

- Apport d'une aide à la réalisation du document pour l'évaluation des risques professionnels
- Propositions d'actions pédagogiques pour sensibiliser et formation des acteurs internes à la collectivité

- Formulation de propositions correctives permettant une amélioration continue du document unique
- Assistance dans la démarche d'élaboration des phases (évaluation, mise en œuvre, suivi et réactualisation).

Cette mission est effectuée par le conseiller de prévention des risques professionnels du CDG 73.

La tarification est 220 € la demi-journée et 440 € la journée.

Maryse RICHIER précise qu'un comité de pilotage a été constitué pour le suivi de la démarche qui déterminera en outre, la planification des interventions à mener. Pour l'heure, une information a été faite auprès des agents accompagnée d'un livret à compléter. Se poursuivra ensuite un déplacement du conseiller du Centre de Gestion sur les postes de travail.

Monsieur Le Maire est autorisé à signer cette convention.

*Voté à l'unanimité*

- ❖ Organisation de la classe de découverte pour l'école maternelle de Bellecombe – Mise à disposition du personnel ATSEM

Dans le cadre du séjour scolaire du 15 au 16 juin 2023 aux Yourtes du PONTET organisé par l'école maternelle de Bellecombe, la directrice souhaite la participation du personnel ATSEM. Il est rappelé que le personnel ATSEM mis à disposition, est chargé d'assurer, avec l'enseignant, l'encadrement pendant la vie collective hors périodes d'enseignement. L'assemblée émet un avis favorable à cette demande et fixe :

- Pour les nuitées (21h à 7h), une indemnité à 25 € par nuitée.
- Pour les heures effectuées au-delà du cycle de travail et hors des horaires nuitées, une rémunération en heures complémentaires et supplémentaires.

*Voté à l'unanimité*

## Affaires diverses

- ❖ Convention socle Conseil Savoie Mont Blanc – Approbation du plan de développement de la lecture publique 2022-2027

La dernière convention étant expiré et afin de continuer et permettre à la Bibliothèque d'Aigueblanche de bénéficier des services de la Direction de la Lecture Publique, il est nécessaire d'approuver le plan de développement de la lecture publique 2022-2027 par le biais de sa nouvelle convention socle.

L'assemblée autorise le renouvellement de ladite convention.

*Voté à l'unanimité*

- ❖ Divers

- Lancement du Marché de travaux « Dévoiement et élargissement du Chemin du Bourjaillet

Vu précédemment au cours du Débat d'Orientation Budgétaire, la réalisation des aménagements du Chemin du Bourjaillet nécessite le lancement d'une consultation en procédure adaptée dont le coût prévisionnel est estimé supérieur à 90 000 €. L'assemblée s'engage à inscrire ce projet au prochain budget.

*Voté à l'unanimité*

- Avancement travaux Bourg Centre

Soutenu par l'Etat, par le Département dans le cadre du Contrat de Territoire à hauteur de 300 000 € et en attente des financements de la Région, les aménagements du Bourg Centre avancent. Sur plan, on peut distinguer le résultat attendu des travaux en termes d'espaces de stationnement et de cheminement mais aussi le visuel des futurs commerces et services (fleuriste, restaurant, l'espace bien être, toilette public).

❖ Informations

- Les réalisations de la CCVA

- 2<sup>ème</sup> tranche de la voie verte
- Passerelle sur le Morel le long des Berges
- Fin des travaux d'assainissement : Remplacement des antennes rive droite de Villoudry, les granges du bas et du haut
- Mission de contrôle de raccordement des habitations aux collecteurs d'eaux usées sur les secteurs Navette - Villargerel.

- Eau potable : l'eau est de bonne qualité et est en quantité suffisante. Aucune alerte de restriction. Toutefois, une communication auprès de la population serait intéressante pour comprendre ou faire comprendre le cycle de l'eau.

La séance est levée à vingt heures et quarante minutes.

La secrétaire de séance,  
Maryse RICHIER



Le Maire



André POINTE

